

Beaucoup de Belges travaillent malgré la maladie pour ne pas alourdir la charge de leurs collègues

Les indépendants, eux, continuent souvent à travailler lorsqu'ils sont malades, car ils ne peuvent pas se permettre financièrement d'être absent.

Bruxelles, 12 mars 2025 – Plus de la moitié des Belges continue de travailler lorsqu'ils sont malades. Parmi les indépendants, c'est 7 sur 10 d'entre eux qui poursuivent leur activité en cas de maladie. C'est ce qui ressort de la dernière édition du baromètre sur la Sérénité financière de NN. De nombreux Belges ne sont pas protégés contre la perte de revenu en cas de maladie prolongée. Ainsi, 47 % des travailleurs de 45 ans et plus affirment qu'une incapacité de travail de deux ans serait une catastrophe financière. « *Nous sommes obligés de souscrire une assurance automobile, et nous nous protégeons d'éventuels frais hospitaliers avec une assurance hospitalisation, mais nous oublions souvent de prendre en compte l'impact financier global de la maladie* », explique Colin Sanders, expert en longévité chez NN.

Beaucoup de Belges travaillent malgré la maladie, et les indépendants encore davantage

Six personnes actives professionnellement sur dix (63 %) qui tombent malades continuent de travailler, d'après le baromètre sur la Sérénité financière de l'assureur NN. Les travailleurs disent poursuivre leur activité lorsqu'ils sont malades pour ne pas alourdir la charge de leurs collègues (52 %), par crainte d'être perçus comme paresseux ou improductifs (33 %), parce que personne d'autre ne peut accomplir leurs tâches (33 %) ou par honte de se déclarer malades (18 %). La maladie ne dure généralement pas longtemps : 54 % des travailleurs actifs déclarent avoir été malades au total moins d'une semaine (cinq jours ouvrables) par an.

Les indépendants sont encore plus nombreux que les salariés à continuer à travailler. En effet, sept indépendants sur dix (69 %) continuent de travailler lorsqu'ils sont malades. Cependant, ceux-ci invoquent des raisons bien différentes de celles des salariés pour poursuivre leur activité. Ils soulignent plus souvent que personne d'autre ne peut reprendre leurs tâches (57 %) et qu'ils ne peuvent pas se permettre un congé de maladie (43 %). Plus d'un quart des indépendants (28 %) affirme simplement aimer tellement leur travail qu'ils n'ont pas envie de prendre un congé de maladie.

Ne pas pouvoir travailler pendant deux ans serait une catastrophe financière

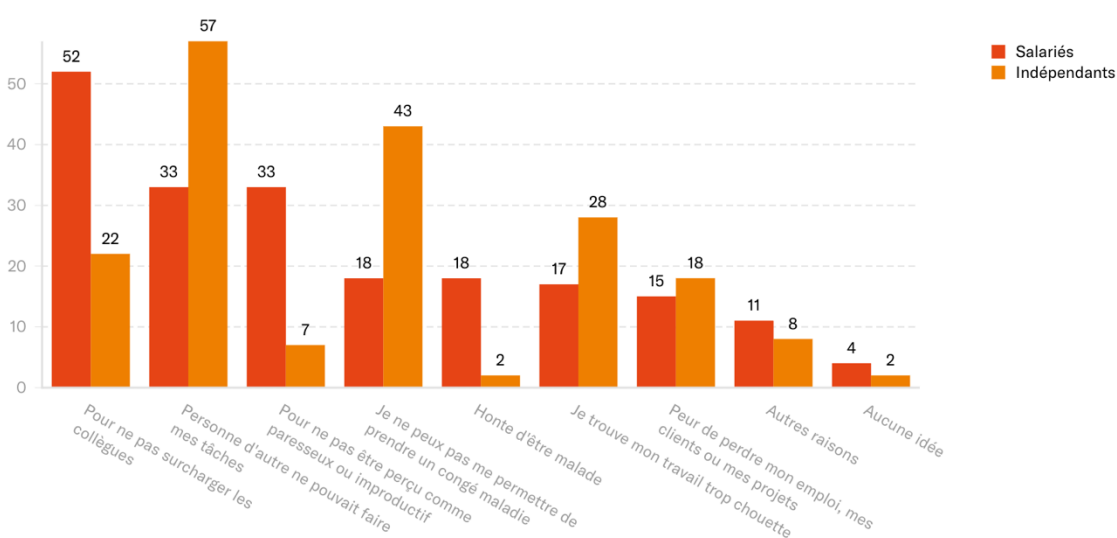
Le fait qu'ils ne puissent pas se permettre un congé de maladie est principalement dû au manque de protection financière et d'assurances. 47 % des travailleurs de 45 ans et plus affirment qu'une incapacité de travail de deux ans serait une catastrophe financière. Bien que la plupart des gens disposent d'une assurance hospitalisation (80 %), une assurance santé complémentaire pour d'autres frais médicaux est moins fréquente (39 %). Alors que 28 % des travailleurs belges du secteur privé disposent d'une assurance incapacité de travail (via une assurance de groupe ou

individuellement), chez les indépendants, ce pourcentage est légèrement plus élevé : 38 % d'entre eux y souscrivent.

« Le faible pourcentage de personnes disposant d'une assurance pour un revenu garanti est préoccupant », remarque **Colin Sanders**. « Nous constatons que beaucoup de gens pensent à se protéger contre les frais médicaux, mais qu'ils ne sont pas protégés contre l'impact financier d'une maladie prolongée. Si les revenus, et pour les indépendants le chiffre d'affaires, risquent de disparaître, cela peut pousser les gens, malgré la maladie, à continuer de travailler par nécessité. »

Raisons de continuer à travailler pendant la maladie

Quelles étaient les principales raisons de continuer à travailler malgré tout?



Les soins en santé mentale sont également souvent différés

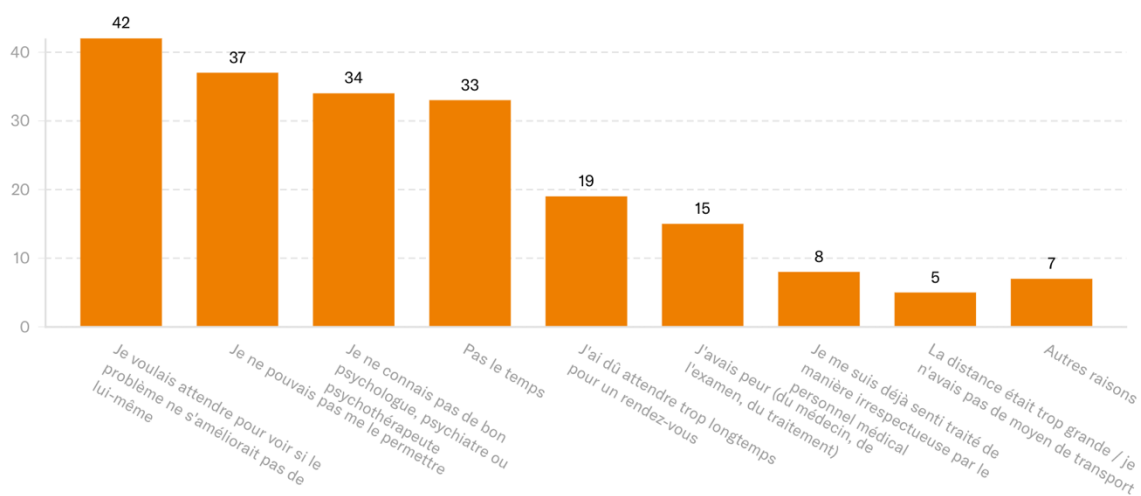
Un Belge sur cinq (20 %) a reporté des soins en santé mentale au cours des six derniers mois. Cela signifie qu'ils avaient besoin d'un soutien professionnel (complémentaire) pour des problèmes de santé mentale, mais n'y ont pourtant pas recouru. La raison la plus souvent citée est qu'ils préféreraient attendre pour voir si le problème s'améliorerait de lui-même (42 %). De plus, un manque de ressources financières (37 %), de temps (33 %) ou de connaissance d'un spécialiste approprié (34 %) jouent un rôle important dans le report des soins.

« Nous constatons que la prise en charge des soins en santé mentale devient de plus en plus abordables, ce qui est une évolution positive », déclare **Colin Sanders**. « En même temps, il reste du travail à faire pour abaisser davantage les barrières, afin que les gens reçoivent plus rapidement les soins dont ils ont besoin. De nombreux Belges espèrent que leurs problèmes disparaîtront d'eux-mêmes, mais sans soins appropriés et en temps voulu, les problèmes peuvent s'aggraver, avec des conséquences potentiellement plus graves pour la personne. Des recherches montrent en effet que les indépendants qui continuent de travailler en cas

de besoin de soins présentent un risque accru d'incapacité prolongée. La prévention est cruciale pour éviter une longue incapacité. »

Raisons pour repousser les soins mentaux

Vous avez évité de demander de l'aide professionnelle pour des problèmes de santé mentale au cours des six derniers mois. Quelles ont été les principales raisons qui vous ont poussé à repousser ces soins ?



* Salariés réellement actifs et en incapacité de travail

À propos de NN

Une longue vie n'a de valeur que si elle est heureuse. En tant qu'assureur, NN dispose de solutions internes concrètes en matière de protection des revenus (décès, invalidité), de pensions (branche23) et d'assurance non-vie (logement, mobilité). Mais NN voit plus loin : outre votre bien-être financier, NN veille également à votre bien-être mental et physique : les trois piliers d'une vie longue et heureuse.

En tant qu'assureur, NN mène et inspire le débat sur une vie longue et heureuse. Pour ce faire, NN adopte toujours une approche inclusive impliquant des experts, des décideurs politiques et les Belges eux-mêmes. Depuis 2017, NN a développé son expertise sur le bonheur par le biais d'une chaire NN à l'Université de Gand. Le professeur Lieven Annemans et son équipe étudient ce qui rend les Belges heureux et comment ils peuvent travailler ensemble à une vie heureuse. En outre, NN produit deux fois par an le baromètre de la sérénité financière en collaboration avec l'agence de recherche indépendante Indiville.

NN compte 1 million de clients en Belgique et appartient au groupe NN, un assureur international pouvant se targuer d'une excellente position de capital et actif dans 10 pays à travers le monde. NN sert ses clients par l'intermédiaire de son réseau de banques et de courtiers partenaires, qui ne cesse de s'étendre.

Pour plus d'informations sur NN : www.nn.be.

Contact presse

Annelore Van Herreweghe

NN Insurance Belgium NV

annelore.van.herreweghe@nn.be

0494 170 200

Justine Backaert

FINN agency

justine.backaert@finn.agency

0476 77 72 56